MAROL'INFOS

Bulletin d'information - n°159– Août/septembre 2020



LE MOT DU MAIRE

Mardi 1er septembre, les enfants ont repris le chemin des écoles. Cette rentrée 2020 marque l'arrivée de nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue. Les associations ont également repris leurs activités après le traditionnel forum de rentrée. Les adhérents étaient au rendez-vous…

Mais cette actualité largement dominée par la crise sanitaire nous rappelle à la raison : décision a été prise d'annuler les deux événements organisés par le CCAS de la commune. Le repas et le goûter des aînés n'auront pas lieu cette année. Je sais à quel point ces moments de partage et de retrouvailles étaient attendus. Il n'était tout simplement pas concevable de les maintenir à notre agenda. Nous nous retrouverons l'année prochaine dans une ambiance qui sera, je l'espère, plus propice à l'organisation de ces festivités.

Une bonne nouvelle est à noter toutefois en matière de santé : le centre médical de la rue Saint-Georges accueillera très prochainement le médecin et les infirmiers. Le parking et la conformité aux normes les plus récentes permettront d'accueillir les patients dans de meilleures conditions. Nous tenons au maintien et au développement des services de proximité. Marolles peut s'enorgueillir de cette diversité rare en milieu rural. Vous trouverez dans cette édition l'annuaire des commerces de votre village.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Notre village : p 4



Ecoles : p 7



Associations : p 8

Compte rendu du conseil municipal

Du jeudi 2 juillet 2020–20h30



L'an deux mil vingt, le deux juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. POIREAU julien, Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mesdames Aquilon Dominique, Boussaha Stéphanie, Farge Adeline, Honderlik Michèle, Laurié Véronique, Lecoustre Laurie, Mannolini Paola, Savourat Christelle et Tassel Marie-Rose.
Messieurs Amato David, Dalibon Michel, Fontaine Frédéric, Guérard Dominique, Lambert Joachim, Milano Frédéric, Paviot Jean-Pierre, Pellerin Jean-Brice et Poireau Julien.
Secrétaire de séance : Amato David
Convocation le 25 juin 2020
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil ayant eu lieu le 04 juin 2020.

Désignation des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Mr le Maire présente aux membres la liste des 24 titulaires et suppléants proposés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Approuve** la liste.

Approbation de la décision portant autorisation générale à poursuites au profit du comptable public

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Décide** de donner au comptable public une autorisation permanente et générale de poursuites.
- **De fixer** cette autorisation sur la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal

Rétrocession de la voirie du « Lotissement des Gravelins »

Mr le Maire précise que ce point devra faire l'objet d'une enquête publique avant approbation et qu'elle devra être initiée par une demande écrite de rétrocession de la part du syndic ayant la gestion du lotissement des Gravelins.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Décide** de retirer cette délibération de l'ordre du jour.

Avis de la commune relatif à l'enquête publique : « Projet de construction et d'exploitation d'un aménagement hydraulique et la réalisation d'actions de restauration écologique, dit « opération de site pilote de la Bassée » porté par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) seine Grands Lacs.

Mr le Maire présente aux membres le contexte du projet et précise que l'enquête publique relative à ce projet est en cours. Les documents détaillant le projet sont consultables en mairie.
L'aménagement du site pilote de la Bassée vise à réduire les effets des crues dommageables en Ile de France, il sera situé sur les communes de Châtenay-sur-Seine, Égligny, Balloy et Gravon.

Mr Joachim Lambert alerte le conseil sur un point de vigilance sur l'aménagement du site pilote.
Une entreprise de démantèlement de péniches actuellement situé dans la zone du site pilote pourrait s'installer dans les darses situées sur la commune de Marolles Sur Seine.

Mr le Maire précise que ce point devra être consigné dans le registre de l'enquête publique. Les darses de Marolles étant situées en Zone Natura 2000 et classé N ne permettent pas l'implantation d'une entreprise.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Donne** un avis non favorable à l'aménagement du site pilote de la Basée
1 voix pour – 1 abstention - 17 voix contre

Syndicat des Energies de Seine et Marne
Continuité du projet d'enfouissement des lignes de la commune

Mr le Maire présente aux membres le plan 2021 d'enfouissement des lignes électriques, d'éclairage public et de télécommunication proposé par le SDESM pour la rue de l'Eglise, rue de la Mairie et Ruelle Lault.
Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 125 833.00€HT pour la basse tension, à 71 640.00€TTC, pour l'éclairage public et à 79 485.00€TTC pour les réseaux communications électroniques.

Le coût restant à la charge de la commune est estimé à :

Basse tension : 37 751.00€HT

Eclairage Publique : 49 412.00€TTC

Réseaux Communications Electroniques : 79 485.00€TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan d'enfouissement 2021

Participation aux frais d'accès ou d'abonnement à la piscine de Montereau

Mr le Maire rappelle le montant des participations accordées aux marollais pour les frais d'abonnement ou d'accès à la piscine de Montereau.

20€ / an pour un adulte

15€ / an pour un enfant

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le montant des participations.

Subvention transport des enfants vers la piscine de Montereau

Mr le Maire rappelle que la commune met à disposition des enfants de la commune un car de 63 places permettant de les acheminer à la piscine de Montereau chaque vendredi pendant la période d'ouverture de cette dernière. Le budget étant de 116, 63€ par jour de fonctionnement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la subvention de ce transport.

Démolition de la maison Chemin du Bois aux Moines.

Mr le Maire informe les membres que la mairie est propriétaire d'une maison située sur le chemin aux moines. Située sur une zone inondable, elle n'est plus habitable et doit faire l'objet d'une démolition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la démolition.

Questions diverses :

Mme Cevero Isabelle demande si un lien routier ne pourrait pas être fait entre le Parc d'entreprises de Saint Donain et la ZAC du Moulin. La difficulté rencontrée est la présence du Biotope et la zone du Carreau Franc.

M. le Maire informe de la possible implantation d'un crématorium au parc d'entreprises de Saint Donain. Cette implantation répond à une réelle demande sur le territoire car les autres crématoriums sont situés à 1 heure de route environ. Le bâtiment serait classique dans son architecture et bénéficierait d'un aménagement paysager. Le projet est bien accueilli car il serait source de rentrées financières pour la commune.

Un autre projet d'envergure est explicité avec un document graphique transmis aux élus. Il s'agit d'un hangar d'une superficie d'environ 110 000m2 au niveau de la ZAC du Moulin dont l'activité est une plateforme logistique de vente par correspondance qui permettrait de créer 1200 à 1300 emplois.

Le Maire communique de nouveau sur la microcentrale hydroélectrique dont l'emplacement fait débat et ne convient pas du tout. L'avis sera transmis.

M. Frédéric Fontaine parle de la possibilité d'un aménagement de 2 appartements au-dessus du restaurant « La Croix Verte » pour une surface totale de 142m2 habitables. Le coût s'élèverait à 211 600.00€HT et 250 000.00€TTC dont il ne sera pas possible de récupérer la TVA compte tenu qu'il s'agit d'un projet de logements locatifs.

Mmes Laurié Véronique et Lecoustre Laurie déplorent les dépôts de déchets sauvages en allant vers Noslong. Hélas, ces dépôts sont présents dans d'autres parties du village et aux alentours.

Le parc pour enfants devrait rouvrir en toute sécurité avant fin juillet 2020 quand l'entreprise sera intervenue pour réparer les jeux endommagés.

Mme Lecoustre demande s'il ne serait pas possible de faire une convention avec la Société d'autoroute dans le but de pouvoir utiliser leur terrain de sports.

Il est demandé s'il ne serait pas possible de déplacer la poubelle malodorante située sous le panneau d'affichage, à côté de la boulangerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 05.

Le Maire, Julien POIREAU

FOCUS SUR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

ATELIER MINGOT – SALON DE COIFFURE ET SALON ESTHETIQUE

Propriétaire : Mme Estelle Mingot , salon esthétique tenue par Mélanie Feyaerts
Téléphone :01.82.34.00.00
Mail : latelier.mingot @gmail.com et à suivre également sur instagram et facebook : l_atelier_mingot
En activité depuis : octobre 2019 pour la coiffure et mai 2020 pour l'esthétique
Horaires* d'ouverture du salon de coiffure : Avec ou sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-13h/15h-19h et fermé le mercredi et dimanche
Spécialités du salon de coiffure:

- Colorimétrie de la couleur classique à la plus inattendue
- Conseil visagiste



Horaires* d'ouverture du salon d'esthétique: Sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi 15h-19h / Samedi 10h-12h/13h-18h
et fermé le mercredi et dimanche
Spécialités du salon d'esthétique:

- Services épilations
- Soin du visage
- Onglerie (semi-permanent, gel, manucure, pédicure)

PHARMACIE

Propriétaire : Mr Jean-François BOUBAL
Téléphone : 01.60.96.86.55
En activité depuis : 1991
Horaires* d'ouverture : Lundi 14h30-19h30, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h/14h30-19h30



Spécialités :
Achat/location matériel paramédical
Propose une gamme de chaussures homme et femme Scholl
Phytothérapie, aromathérapie, homéopathie
Para pharmarcie
Produits vétérinaires
Livraison à domicile possible

BOULANGERIE « AUX DOUCEURS MAROLLAISES »

Propriétaires : Mme Aldina José et Mr Pascal Boullié
Téléphone : 01.60.72.64.45
En activité depuis : Septembre 2011
Horaires* d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 6h30-13h/16h30-19h et dimanche 6h30-13h et fermé le mercredi et dimanche après-midi
Spécialités :

- Tous les produits sont faits « maison »
- Pains spéciaux
- Sandwicherie
- Livraisons personnes âgées (gratuit)



FOCUS SUR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

SPAR

Propriétaire :Mr Lemsouguy Ahmed
Téléphone : 01.64.31.21.76 / 06.26.40.86.76
En activité depuis : en 1989 et repris par le fils en 2009
Horaires* d'ouverture :Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 8h-13h/15h-20h et dimanche 8h-13h/16h-20h
Spécialités :

- Epicerie générale
- Livraisons aux personnes âgées (gratuit)



TABAC LE MAROLLAIS

Propriétaire : Mr Eren Tugay
Téléphone : 09.64.20.41.59
Facebook : Tabac Le Marollais
En activité depuis : novembre 2018
Horaires* d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi de 6h à 20h, mercredi de 6h à 12h, vendredi 6h-12h/15h-19h, samedi de 7h à 19h et dimanche de 7h à 12h
Spécialités :
PMU, Française des jeux
Presse
Timbres postaux et fiscaux
Cigarettes électroniques
Café à emporter



RESTAURANT: LE CARAIBE

Propriétaire : Mr Inacio jean-Paul
Téléphone :01.64.31.26.31
En activité depuis : 2005
Horaires* d'ouverture : Du mardi au samedi 12h-14h/19h-22h et fermé le dimanche et lundi

Spécialités :

- Pizza au feu de bois
- Ambiance conviviale avec une nouvelle décoration



BAZAR/PECHE : L'ECLUSE DE MAROLLES

Propriétaire s: Mr Gobillot Jean-claude et Mr Bourron Jean-pierre
Téléphone :06.32.25.82.25/06.81.38.61.24
En activité depuis : 20 ans et géré depuis 10 ans par M Gobillot
Horaires* d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 19h, dimanche de 7h à 13h et fermé le mercredi
Spécialités :

- Matériel de pêche
- Vifs, carpes Koï…
- Fils de scoubidou



FOCUS SUR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

STUDIO COIF

Propriétaire : Mme Decouchant Sandrine
Téléphone : 01.64.31.22.88
En activité depuis : 22 ans à Marolles dont 21 ans à son compte et 33 ans de coiffure
Ce salon existe depuis 37 ans, il se nommait « Sophie Coif » au début de son existence.
Horaires* d'ouverture : Mardi, mercredi, jeudi 9h-12h/14h-18h30, vendredi 9h-12h/14h-19h30, samedi 9h-17h et fermé le dimanche et lundi

Spécialités :

- Salon mixte (homme, femme et enfants)
- Conseils personnalisés
- Soins capillaires
- Ventes de produits dédiés à la coiffure
- Cartes cadeaux



MAISON CUVELLIEZ/CAFE/BOUCHERIE TRADITIONNELLE

Propriétaire : Mr et Mme Cuvelliez
Téléphone :01.64.31.32.12
En activité depuis : Avril 2008
Horaires* d'ouverture du café: Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h et fermé le lundi, mercredi et dimanche.
Spécialités du café:

- Relais Colis
- Point info sur le circuit randonnée du pays de montereau
- Atelier fleur avec « Aux fleurs mysterieuses » 1 fois par mois avec une composition florales de votre composition que vous ramener chez vous (inscription une semaine à l'avance)
- Vente de cartes de pêche (permis)
- Après-midi Belote le samedi
- Point vert retrait « Crédit Agricole »

Horaires* d'ouverture de la boucherie : Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et de 16h à 19h30, mercredi et dimanche de 8h30 à 13h et fermé le lundi



Spécialités de la boucherie:
Produits traditionnels français
Crèmerie/épicerie fine
Brie de Nangis/Meaux
Miel de Bourron Marlotte
Colis viande
Point vert retrait « Crédit Agricole »
Exceptionnellement, pour les personnes à mobilité réduite, livraisons possibles entre 14h et 16h.

LA CROIX VERTE

Propriétaire : Jean-Pierre et Alexandre
Téléphone :01.64.22.83.81
En activité depuis : 2019
Horaires* d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h et de 17h à 21h. Le dimanche de 8h à 14h.

Spécialités :
Cuisine traditionnelle dans un cadre convivial et familial
Soirées à thème et concerts envisagés dans le futur.

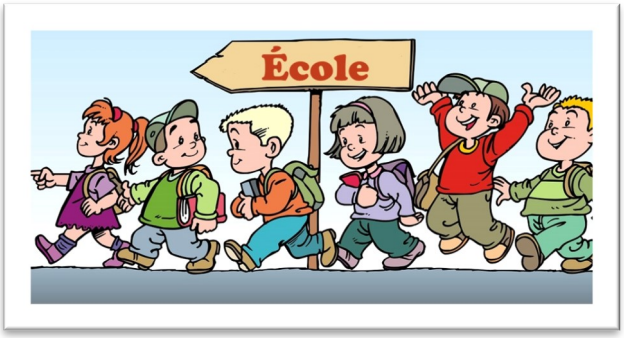


Les commerces sont le cœur de la vie de notre village. Il faut les soutenir!!

**en raison de la crise sanitaire liée au covid 19, les horaires sont susceptibles d'être modifiés.*

C'EST LA RENTRÉE

2020/2021



L'école maternelle, 91 élèves inscrits.

Petite/moyenne section : Mme Lavaux
Petite/moyenne section : Mme Hermand
Moyenne/grande section : Mme Chaumet
Grande section : Mme Trukan (directrice)

La rentrée s'est bien passée. Les enfants se sont très vite adaptés au protocole sanitaire. Celui-ci a été allégé par rapport à celui de juin ce qui permet aux enfants de vivre pleinement leur scolarité en maternelle. En effet, les apprentissages par le jeu et la manipulation qui font partie des spécificités de l'école maternelle ont toute leur place au sein de chaque classe. Seul le brassage des classes est évité. Les enfants sortent donc en récréation classe par classe. Enfants, enseignantes, atsem sommes tous heureux de nous retrouver après une année toute particulière. Quelques pleurs quand même le matin au moment de la séparation avec maman et papa, mais cela fait partie du « folklore » de la rentrée scolaire en maternelle.

L'école élémentaire, 157 élèves inscrits

CP : Mme Bonnet remplacée par Mme Mettetal
CP/CE1 : Mme Mons
CE1/CE2 : Mme Vilas
CE2/CM1 : Mr Boulé
CM1/CM2 : Mmes Geoffroy et Albrecht
CM2 : Mme Cattaert-Galland (directrice) et Mme Geoffroy le vendredi



AIDE A LA LECTURE ET AUX DEVOIRS

Association de bénévoles pour vos enfants

L'école a repris et l'aide à la lecture et aux devoirs reprend également. Nous sommes une équipe de bénévoles motivées et nous aidons gratuitement les enfants dans leurs devoirs. Nous accueillons les enfants du CP au CM2. Les séances se déroulent à la maison pour tous le mardi et jeudi de 17h à 18h.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Début des cours le mardi 28 septembre 2020 à 17h!!

RAM: Relais d'Assistants Maternels

Je souhaite devenir ou je suis assistante maternelle

LA CAF VOUS ACCOMPAGNE FINANCIEREMENT

La prime d'installation des assistants maternels nouvellement agrées par la PMI : de 300 à 600€, cette aide est destinée à soutenir financièrement le démarrage de la première année d'activité professionnelle

Amélioration du lieu d'accueil des enfants : prêt sans intérêt permettant d'aider l'assistant maternel à réaliser les travaux nécessaires. Le montant est de 80% des dépenses engagées dans la limite de 10 000€, remboursable en 120 mensualités maximum. Il est versé deux fois dans la limite des fonds disponibles.

Dans le cadre de la formation pour la création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) sur un territoire prioritaire: aide accordée, sans condition de ressource, pour des formations relatives à la gestion d'une structure, à l'élaboration d'un budget, à la définition d'un projet pédagogique, etc. Subvention à hauteur de 80% du coût de la formation dans la limite de 70€/heure et d'un coût global de 800€.

Pour plus d'informations, le Relais Assistants Maternels est à votre disposition au 06 76 40 94 40 ou par mail ram-les3ptitsloups@orange.fr

FORUM DE RENTRÉE

Le 6 septembre 2020



Cette année encore, le forum de rentrée qui s'est tenu le dimanche 6 septembre au gymnase des Gravelins fut un réel succès. Chacun a pu s'inscrire ou découvrir plus de 22 activités. Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles.



Rendez-vous l'année prochaine avec nous l'espérons autant d'enthousiasme.

BROCANTE DU COMITÉ DES FETES

Le 13 septembre 2020









C'est la rentrée ! Toute l'équipe du Comité des Fêtes reprend du service après cette longue interruption due à la crise sanitaire.

La brocante s'est déroulée le dimanche 13 septembre à la salle des fêtes. Une cinquantaine d'exposants étaient présents. Les visiteurs sont venus nombreux et ont pu chiner en toute sécurité. Un grand merci à toute l'équipe et tous les bénévoles qui nous aidés.

Sauf nouvelles directives gouvernementales ou municipales qui nous seraient imposées, nous maintenons les manifestations prévues pour la fin de l'année, en respectant les gestes barrières et le port du masque obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Samedi 10 octobre : Concours de belote
Dimanche 11 octobre : Après-midi « Jeux de société »
Samedi 31 octobre : Halloween, en collaboration avec l'association « Les Amis de l'Ecole »
Vendredi 20 novembre : Apéritif dinatoire « spécial Beaujolais »
Samedi 28 novembre : Marché de Noël et illumination du sapin
Jeudi 31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre

La soirée « Années 80 », initialement prévue le 28 mars, est reportée au **Samedi 27 mars 2021**. Inscrivez-la déjà sur vos agendas !

A bientôt et faites attention à vous.

Corinne LE FLOC'H
Présidente du Comité des Fêtes

☎ 06.74.13.88.17
@ comite77130marolles@gmail.com
Comité des Fêtes de Marolles sur Seine

LES AMIS DE MOTTEUX

Pique nique en blanc

L'association des Amis de Motteux , après la période du confinement , reprend ses activités pour l'automne qui arrive .

Elle vous propose un pique-nique en blanc le 27 septembre 2020 (voir affiche jointe) et une soirée Halloween.

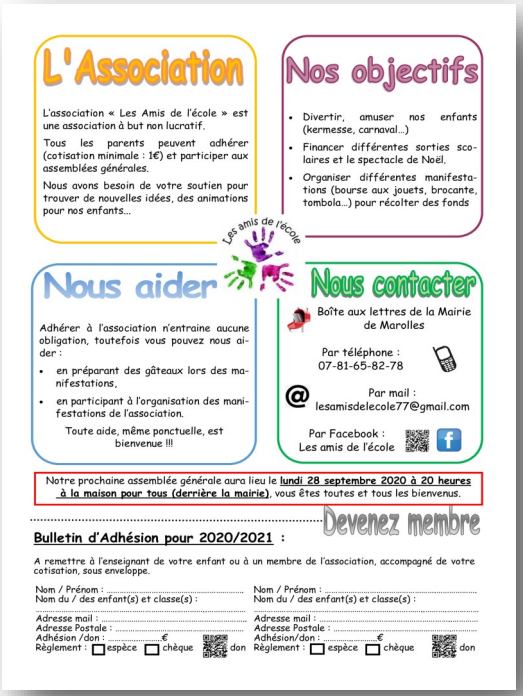
Respect des mesures barrière liées à la Covid 19.

N'hésitez pas à venir.



LES AMIS DE L'ÉCOLE

Ils ont besoin de vous!!



ASM : Stage Multisport

Octobre 2020



Protocole sanitaire dans les locaux communaux

Protégeons-nous les uns des autres

Dans le contexte de la crise sanitaire, il convient d'adopter des mesures visant à nous protéger tous. Pour cette raison, nous demandons aux utilisateurs des salles associatives d'appliquer la procédure suivante :

- À votre arrivée, désinfectez les poignées de porte (sanitaires y compris) et les interrupteurs à l'aide de la solution hydroalcoolique et de l'essuie-tout mis à disposition (ne pas pulvériser directement sur les surfaces)

- Complétez et signez le registre de nettoyage

- Respectez le sens de circulation (entrée/sortie)

- À la fin de vos activités, veillez à ranger votre matériel aux endroits prévus à cet effet

Pour rappel :

- Les douches et vestiaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

- Le public n'est pas autorisé (sauf parents des sections « Baby »).

- En cas de doute, le référent Covid devra contacter la mairie dans les plus brefs délais.

En attendant que la situation s'améliore, nous comptons sur vous.

Passons un bon moment avec les bons réflexes !

ASM - Hand Ball

La reprise de la section Hand Ball 2020 se fera avec deux nouveautés : un 2eme cours de Hand adulte et un cours de Baby Hand.

Les petits loups, de 3 à 5 ans, pourront s'exercer tout en s'amusant le samedi matin de 11h10 à 12h00 au gymnase de Marolles.





Cette année, notre équipe d'adultes participera encore à la coupe de France et départementale, en espérant décrocher un titre !

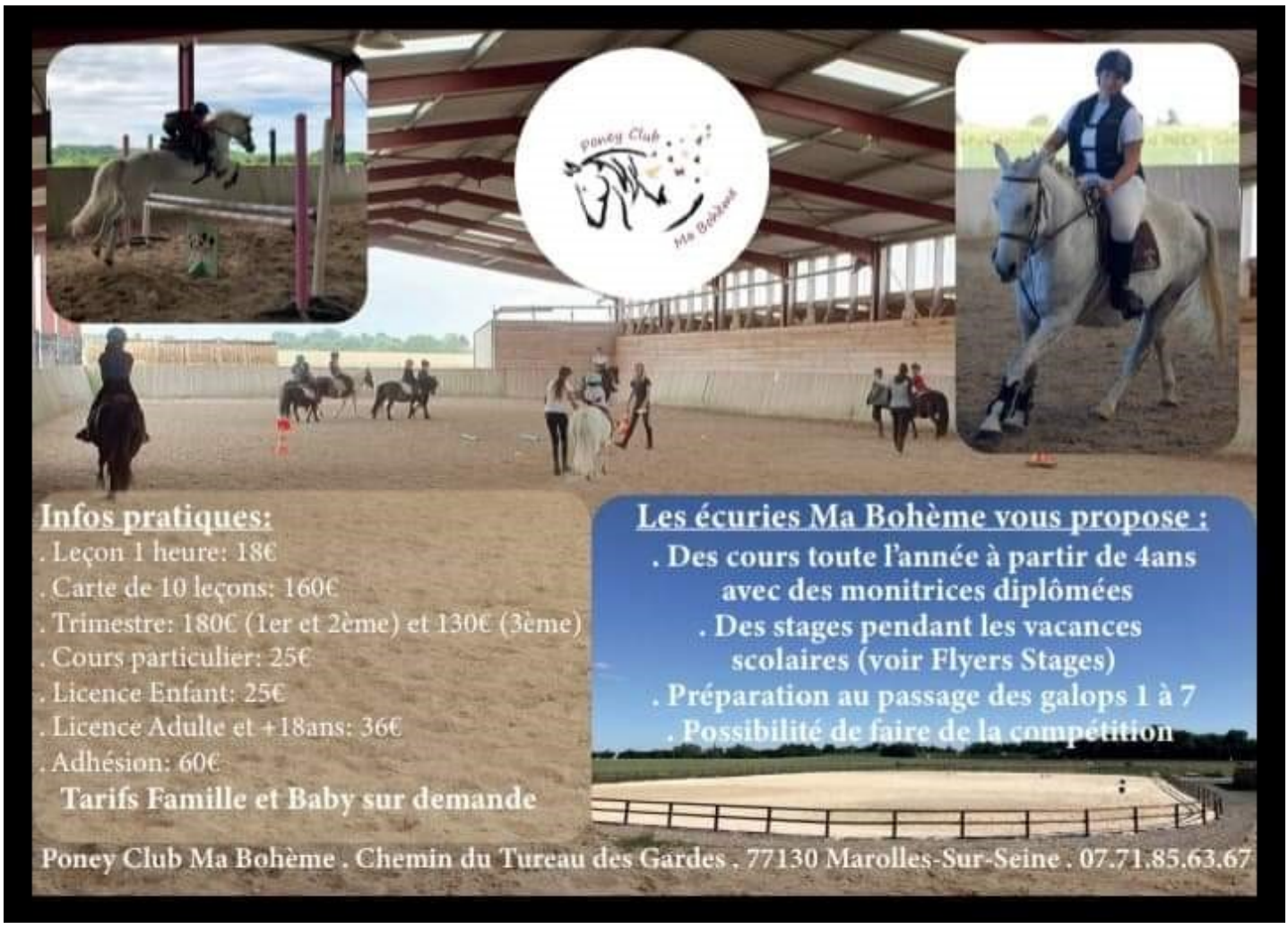
Le club de hand appliquera toutes les précautions sanitaires pour protéger ses adhérents bien sûr. Pour toutes inscriptions ou renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail à 5877080@ffhandball.net ou par téléphone au 06.77.13.48.11

ASM - Tai chi

La section Tai chi a repris ses activités le lundi 14 septembre 2020 , en appliquant un protocole strict, comme toutes les autres associations de Marolles sur seine, compte tenu des conditions sanitaires.



PONEY CLUB MA BOHEME



ASM - Elan Sportif

Cette année la section Elan Sportif a eu le plaisir de mettre à l'honneur Mme CRA-BOS ANGELA pour la récompenser de son assiduité.



Encore un grand merci à Angela pour son implication et sa motivation qui donne du bôme au cœur.

Je remercie aussi les adhérents du jeudi matin ainsi que notre prof Mickael pour leur fidélité !!!

La section Elan sportif a repris ses activités (Gym, Fitness, Zumba et step) le mardi 1 septembre 2020, mais reste toujours à la recherche d'un coach sportif gym/ fitness, renforcement musculaire, step ou toute autre proposition, pour le mercredi soir de 19h à 20h.

Cette année, l'association Elan Sportif organise une soirée porte ouverte « Zumba » thème noir et blanc, alors venez découvrir cette activité dans la bonne humeur!!

Pour toutes information, contacter la présidente de l'association, Céline Chauvière au 06.61.06.44.83 ou par mail: chauviere.celine@gmail.com







VILIGANCE

Cambriolages : adoptez les bons reflexes



- Soyez vigilants même en journée, les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique et d'un entrebâilleur.
- Pensez à verrouiller toutes vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail lorsque vous quittez votre domicile même pour un court instant, ainsi que la nuit.
- Au quotidien, ne laissez jamais vos clés dans votre boîte aux lettres, sous le paillasson ou dans un pot de fleurs,
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture.
- Ne communiquez pas vos absences sur les réseaux sociaux ou votre répondeur.
- Ne laissez pas de supports à l'extérieur facilitant l'action d'un cambrioleur (échelle, outils de jardin…)
- Ne laissez entrer aucun inconnu à votre domicile et assurez-vous de son identité avant d'ouvrir : dans le cas d'un profes-sionnel, demander lui de vérifier sa carte professionnelle.
- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins. Pour créer l'illusion d'une présence, faites relever votre courrier. Vous pouvez également utiliser un programmateur de lumière, télévision ou radio.

Agenda des évènements

(Si les conditions sanitaires liées au covid 19 le permettent)

27/09 Pique nique en blanc - 06.26.49.76.24

10/10 Belote - 06.74.13.88.17

11/10 Après-midi « jeux de société - 06.74.13.88.17

17/10 Concert de jazz - 06.21.48.07.73

25/10 Salon de la couture et des loisirs créatifs - 06.71.97.52.14

31/10 Halloween - 06.74.13.88.17 ou 07.81.65.82.78

15/11 Bourse aux jouets - 07.81.65.82.78

20/11 Soirée « Beaujolais » - 06.74.73.88.17

28/11 Marché de Noël et illumination du sapin- 06.74.73.88.17









Remerciement

La famille de M Jarry Norbert, décédé le 17 mars 2020 à Montereau, tient à exprimer sa reconnaissance à tous ses voisins marollais, ainsi qu'à la municipalité qui ont permis, dans les circonstances difficiles du confinement, qu'il soit conduit décemment à sa dernière demeure, malgré l'absence de sa famille.

Merci à tous pour cette chaleureuse solidarité qui nous a profondément émus.

Son frère Jarry René

État civil

Décès

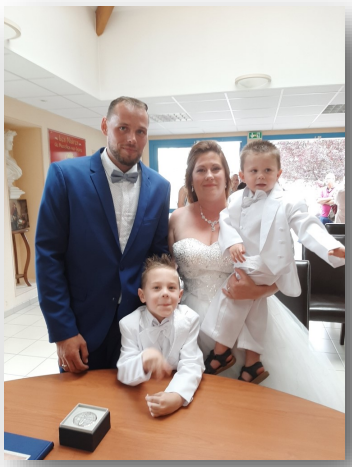
Michelle IHUEL épouse BOURDIN	74 ans
Marie-Louise TRUCHOT épouse BESOMBES	70 ans



Mariages

M FEUILLEBOIS Benjamin et Mme LEMAITRE Lolita

M HUMBERT Stanislas et Mme JAMBON Yaelle



Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)